

*L'impact écologique d'une pollution accidentelle des eaux
Comment l'évaluer ? Comment le limiter ?
8ème journée d'information du Cedre
17 octobre 2002 - Paris
Il restait encore quelques places au bouclage de cette
lettre. Le dossier complet sur www.le-cedre.fr
(page d'accueil, rubrique actualités).*

Beauvais : huile hydraulique dans l'étang

A la suite d'une rupture de flexible sur la faucardeuse des services municipaux, une centaine de litres d'huile hydraulique se déverse dans l'étang de 30 ha de la base de loisirs de Beauvais le 19 septembre. En regagnant le bord, la faucardeuse étale du polluant sur toute la surface de la berge. Le centre de secours principal de Beauvais, alerté le lendemain, contacte le Cedre pour des informations sur l'utilisation d'absorbants et de dispersants. De l'absorbant en vrac est pulvérisé, un barrage absorbant est positionné en amont du vannage, un barrage flottant à jupe est ajouté en aval, sur un ru de 5 m de large. Du polluant passe tout de même et les berges, constituées de pierres, sable et gravillons, sont protégées par des rouleaux absorbants. L'intervention durera au total une dizaine de jours, montrant une fois de plus qu'un petit volume de polluant déversé sur un plan d'eau calme peut contaminer une surface très étendue et qu'il existe une véritable méconnaissance des matériels de récupération efficaces pour ce type d'intervention (oléophiles notamment).

Autres interventions, alertes et exercices

Outre l'incident ci-dessus, le Cedre est intervenu à distance au cours du mois pour assister et renseigner les autorités en charge de la lutte suite à l'incendie, à Montoir de Bretagne, d'une partie de la cargaison du *Deneb*, cargo chargé d'engrais ternaire. Le déchargement d'une partie de la cargaison sur le quai et les eaux d'extinction ont entraîné l'écoulement d'une partie des engrais vers la Loire, l'équivalent, d'après les calculs de la DDASS de Loire-Atlantique, de la quantité d'azote transitant par le fleuve en une ving-

taine d'heures. L'acidité forte de cette saumure n'a affecté la masse d'eau qu'aux abords du navire. Le PC du Cedre a également été sollicité sur la mise en place de mesures préventives contre un éventuel déversement de carburant suite à l'échouement d'un thonier sur le récif de Moorea (Polynésie) et dans un exercice simulant un déversement d'essence dans la Seine. Dans un registre plus original, nous avons traité à la satisfaction du demandeur une demande d'informations sur les absorbants permettant de confiner des gouttes de pluie artificielle trop bruyantes, lors du tournage d'une scène pluvieuse sur un plateau de cinéma.

Erika : assigner avant le 12 décembre

Tous ceux qui ont demandé une indemnisation au FIPOL ont reçu la même lettre circulaire : pour garder ses droits à indemnisation, y compris à l'amiable, il faut assigner l'organisation en justice avant l'échéance du 3^{ème} anniversaire de l'accident. Cela peut surprendre, mais c'est la règle. Elle s'applique aussi à qui n'a encore rien réclamé mais envisagerait de le faire ultérieurement : si la personne n'assigne pas à temps, elle perd ses droits !

Nouvel outil de surveillance aérienne

Un nouvel outil de surveillance aérienne des pollutions a été mis à l'épreuve par l'association " Intervention ", qui effectue des survols des eaux littorales en région PACA depuis deux ans. L'association, qui utilise un avion basé au Castellet, a disposé pendant un mois cet été d'un appareil de détection infra-rouge à balayage panoramique de grande sensibilité. L'expérimentation (40 h de survols) a mis en évidence des pollutions très variées près des côtes et dans les ports, particulièrement par hydrocarbures, montrant l'utilité des actions préventives et de sensibilisation menées par le Conseil régional à travers l'opération " Ports propres ". Le matériel est apparu très performant et de prise en main assez rapide. Il a en outre permis de faire du renseignement tactique pour les unités de pompiers en action sur trois feux de forêt dans le Var. Avec le soutien du Conseil régional, l'association envisage de réitérer ce type de campagne, en liaison avec les autorités maritimes.

Déballastage dans le rail : 30 000 € d'amende

Le tribunal correctionnel de Paris a condamné, le 20 septembre, le commandant du minéralier *Maltais Realmar* et son armateur à 30 000 € d'amende pour déballastage constaté par un avion Polmar des Douanes le 22 septembre 2000, au large d'Ouessant. Le rythme des condamnations s'est fortement accéléré depuis le début de l'année, signe que la répression se renforce sur la façade Atlantique.

Rédaction, information
Cedre, rue Alain Colas
B.P. 20413 - F 29604 BREST CEDEX
Tél. : 33 (0) 2 98 33 10 10
Fax : 33 (0) 2 98 44 91 38
E-mail : contact@le-cedre.fr
Internet : <http://www.le-cedre.fr>
Directeur de la publication : M. Girin
Rédacteur en chef : C. Rousseau
Secrétariat : A. Tygréat
N° I.S.S.N. : 1243 - 5201

Stages de formation

La deuxième session 2002 du stage "Lutte contre les pollutions par hydrocarbures en zones littorale et portuaire, avec phases pratiques" s'est tenue à Brest du 9 au 13 septembre. Ce grand classique a rassemblé 8 représentants de l'industrie pétrolière, 5 responsables ou officiers de port, l'adjoint au directeur du centre ivoirien antipollution et une scientifique d'Ifremer. Du 17 au 18, les "journées d'informations sur le nettoyage du littoral" n'ont rassemblé que 8 personnes, après défection en dernière minute, faute de visa, d'un groupe de participants étrangers.

Adhésions à la convention sur les soutes

La convention internationale sur la responsabilité civile pour dommage de pollution par hydrocarbures de soute est maintenant ouverte à l'adhésion. Le Conseil de l'Union européenne a publié, le 19 septembre, une décision autorisant les états membres à la signer et à la ratifier. Après le Brésil et l'Italie, le Royaume-Uni vient de devenir le troisième pays signataire. L'entrée en vigueur de la convention est soumise à l'adhésion de 15 nouveaux Etats.

Brésil : 800 000 \$ d'images satellite

Après un projet pilote réussi l'année dernière, la société canadienne *MacDonald, Dettwiler & Associates* (MDA) a annoncé le 26 septembre la signature avec la division "opérations" de l'université fédérale de Rio de Janeiro d'un contrat de 800 000 CDN\$ pour la fourniture pendant un an d'images satellites radarsat exploitées sous 6 heures de leur obtention. Le but est de mieux connaître et mieux réprimer les pollutions par navires et plate-formes autour de la baie de Rio.

Afrique du Sud : échouement du porte-conteneurs *Jolly Rubino*

"C'est un accident unique : le premier avec un feu, des produits chimiques et des hydrocarbures de ce genre" a déclaré le ministère des affaires environnementales et du tourisme sud-africain. Le 10 septembre, un feu s'est déclaré dans la salle des machines du *Jolly Rubino*, ro/ro sous pavillon italien de 190 m de long avec des conteneurs (dont des produits dangereux) en pontée. L'équipage a été hélitreuillé, mais les équipes de remorquage n'ont pas pu monter à bord à cause de l'incendie et le navire s'est échoué, le 12, à environ 2 km du phare de Saint-Lucia (côte est de l'Afrique du sud), après avoir perdu 70 conteneurs. Le 13, du fuel de propulsion a commencé à fuir, menaçant la réserve naturelle de Saint-Lucia (World Heritage Site), l'estuaire de la rivière

Umfolozi et sa zone de mangrove ainsi que des plages touristiques. Les actions de lutte en mer se sont finalement résumées à de la surveillance, les intervenants préférant laisser la pollution, de faible ampleur, arriver à la côte. A terre, des barrages de sable ont été levés pour protéger Saint-Lucia et des barrages flottants ont été utilisés pour protéger d'autres sites. Le 23, tous les produits présents dans les conteneurs étaient finalement identifiés, avec cependant une incertitude sur leur situation (tombés à l'eau, brûlés ou toujours présents). L'allègement du navire n'a pu commencer que le 28. Au 3 octobre, 84 tonnes de fuel (sur 600) avaient été pompées.

USA : volontaires pour semis de pétoncles

Le coordonnateur du projet de restauration des peuplements marins de la baie de Narragansett (Rhode Island) affectés par la pollution de la barge *North Cape* en 1996 (Lettres du *Cedre* 8 et 32) cherchait ce mois, par annonce Internet, des volontaires pour un travail à la chinoise : coller une marque numérotée sur 500 000 jeunes pétoncles et les semer dans la baie. Cette opération de repeuplement sera suivie d'un programme d'éducation du public sur la biologie des coquillages et leur protection contre les pollutions.

Pacifique : la menace des épaves de guerre

Le numéro du 12 septembre de l'*Oil Spill Intelligence Report* est entièrement consacré à un rapport qui a été longuement discuté lors de la dernière réunion du programme international PACPOL (lutte contre la pollution dans le Pacifique) : le risque de pollution par les hydrocarbures contenus dans les navires coulés lors de la dernière guerre mondiale. Ce risque a été mis en évidence récemment par les pollutions du croiseur USS Arizona à Hawaii et du pétrolier USS Mississinewa à Ulithi. Le problème est d'autant plus sérieux que la majorité des sites où se trouvent ces épaves sont des récifs de coraux de micro-Etats qui ont déjà bien du mal à gérer leurs propres pollutions.

USA : 1 épave = 40 000 oiseaux tués ?

Nous vous avons déjà parlé (Lettres du *Cedre* 79 à 81) de la longue traque quasi-policrière pour trouver le coupable de souillures répétées d'oiseaux de mer devant les côtes californiennes. L'allègement et le scellement du coupable, l'épave du cargo *Jacob Luckenbach*, coulé en 1953, viennent d'être achevés, après 10 mois de travail. Cela met un point final (?) à une pollution qui est créditée par le commandement régional des gardes-côtes d'avoir pu tuer jusqu'à 40 000 oiseaux de mer au cours des 10 dernières années.